

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/57
11 novembre 2001

(01-5660)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

PAYS-BAS

Déclaration de S.E. M. Gerrit Ybema
Ministre du commerce extérieur

Le commerce avec l'étranger est la vocation des Pays-Bas. C'est pourquoi nous apprécions l'OMC. Par ailleurs, les Pays-Bas ont toujours été partisans d'un ordre juridique international fort. Afin de protéger les faibles contre les puissants, et afin que la justice soit la même pour tous. C'est pourquoi nous avons besoin de l'OMC.

Nous sommes venus dans cette ville hospitalière de Doha débordants d'enthousiasme et d'espoir.

Nous voulons que cette quatrième Conférence ministérielle lance un nouveau cycle de négociations.

Après ce qui s'est passé le 11 septembre, des mesures énergiques s'imposent. De nouvelles négociations pour libéraliser davantage le commerce des marchandises et des services renforceront la confiance. Une telle confiance nous évitera peut-être de tomber dans une profonde récession, dont les victimes seraient surtout les pays les plus pauvres.

Nous voulons aussi améliorer et renforcer l'OMC. Par exemple, nous avons besoin de règles équilibrées dans de nouvelles sphères d'activité pour prendre en compte l'évolution continue des réalités économiques. Il est aussi impératif d'améliorer les disciplines antidumping existantes de l'OMC. Trop souvent, cet instrument est détourné à des fins protectionnistes. Nous le savons trop bien, ayant eu à subir nous-mêmes de telles mesures injustifiées.

Et il est nécessaire d'augmenter le nombre des Membres de l'OMC pour en faire une organisation véritablement universelle. C'est pourquoi je me réjouis de l'accession de la Chine et du Taipei chinois.

Le lancement d'un nouveau cycle de négociations suscite hésitations et réserves, notamment dans les pays en développement. Ils estiment ne pas avoir été traités équitablement par les cycles précédents. Je pense qu'ils n'ont pas tort. Même si leur part des échanges mondiaux augmente régulièrement, il est clair que le système commercial international nécessite des aménagements. Nous devons nous assurer qu'il sert les intérêts de tous. À nous d'œuvrer pour améliorer la situation!

Tout d'abord, il nous faut accroître l'accès aux marchés pour les produits présentant un intérêt particulier pour les pays en développement. Et ce ne sont pas des mots en l'air. C'est notre conviction la plus profonde! Il y a cinq ans, déjà, à Singapour, les Pays-Bas ont défendu l'idée d'un accès aux marchés en franchise de droits de douane et sans contingents pour les pays les moins avancés. Depuis lors, nous n'avons pas ménagé nos efforts. Nous n'avons pas cessé de faire pression, jusqu'à ce que

l'Union européenne décide de libéraliser "tout sauf les armes". J'appelle aujourd'hui tous les autres pays industrialisés à suivre l'exemple de l'UE!

Deuxièmement, il faudra nous assurer que les pays en développement puissent participer véritablement aux travaux de l'OMC. Il faudra leur offrir une formation et d'autres formes d'assistance technique. C'est là encore notre conviction! Il est déplorable que le budget ordinaire de l'OMC ne donne pas les moyens nécessaires pour fournir l'assistance technique voulue et renforcer les capacités. Il s'agit pourtant d'une fonction clé de l'OMC. Il est aussi important, aux yeux des Pays-Bas, que la charge soit équitablement répartie entre les Membres. Mais tant que l'OMC ne disposera pas d'un budget adéquat, comme le réclame M. Mike Moore, nous continuerons d'accorder un soutien volontaire, exactement comme nous le faisons depuis la Conférence de Singapour.

Il est une forme d'assistance d'un type particulier, à savoir l'appui juridique dans le cadre du règlement des différends. Il ne peut être fourni par l'OMC elle-même, car elle doit rester neutre. Or, à quoi servent les règles internationales si seuls les riches ont accès à la justice?

Là encore, ce ne sont pas des paroles en l'air! Les Pays-Bas, avec la Colombie, ont pris l'initiative de mettre sur pied le Centre consultatif sur la législation de l'OMC. Celui-ci est devenu opérationnel le mois dernier. Il apporte aux pays en développement et aux pays en transition une assistance juridique et une formation à un coût abordable. J'invite tous les Membres de l'OMC à se joindre au Centre et à le soutenir!

Troisièmement, l'OMC doit tenir compte des différentes situations dans lesquelles se trouvent ses Membres. Par conséquent, l'octroi d'un traitement spécial et différencié aux pays en développement doit faire partie intégrante des négociations que nous espérons lancer ici à Doha. Pour la même raison, nous devons trouver une solution équitable aux problèmes de mise en œuvre soulevés par ces pays.

Quatrièmement, la politique commerciale ne peut être isolée du reste. Il convient d'interpréter les règles de l'OMC de telle manière qu'elles ne fassent pas obstacle à l'adoption de politiques adéquates dans d'autres domaines qui sont importants pour nous tous, comme la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté ou la santé publique. La déclaration que nous préparons ici à Doha concernant le rapport entre l'Accord sur les ADPIC et l'accès aux médicaments n'est qu'un exemple des mesures qui s'imposent à cet égard.

S'agissant de la dimension sociale du commerce, je pense comme Alec Erwin qu'il s'agit d'une question complexe mais capitale, et qu'il ne faut pas avoir peur du dialogue.

Dans les jours qui viennent, nous opterons pour le succès ou l'échec, décision qui aura des conséquences historiques. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Nous ne pouvons pas nous permettre une rupture du dialogue économique mondial.

Nous ne pouvons pas nous permettre une panne de la dynamique en faveur d'un système commercial véritablement multilatéral.

Surtout, M. le Président, nous ne pouvons pas décevoir ces millions de personnes qui, dans les pays en développement, n'ont pas réellement pu profiter de la croissance du commerce mondial.

Un échec nous est interdit!
